

La sectorisation des cours d'eau wallons

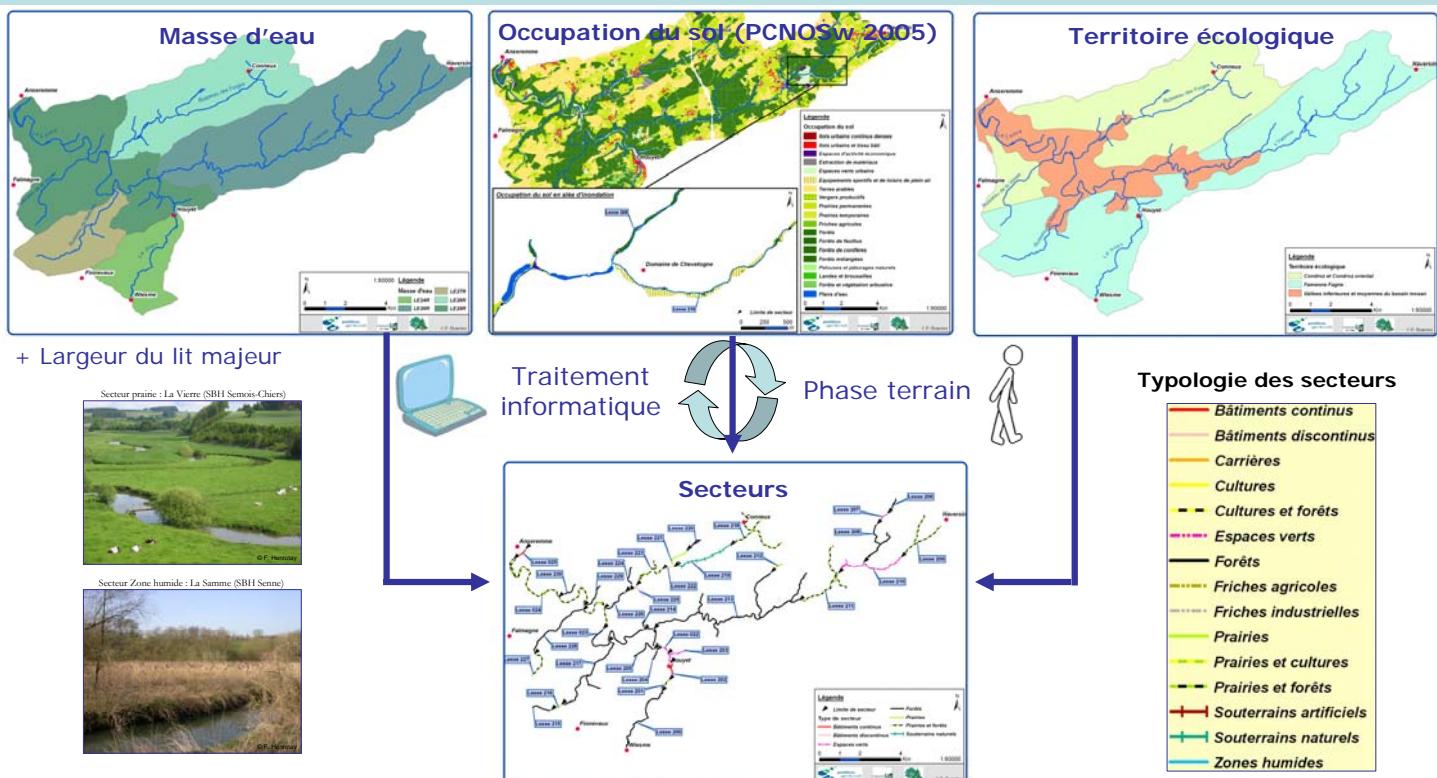
Christophe Burton, Frédéric Henrotay, Aurélie Borensztejn & Hugues Claessens

Gestion des Ressources Forestières et des Milieux Naturels (GxABT), Passage des Déportés, 2. 5030 Gembloux (Belgique); e-mail: christophe.burton@ulg.ac.be

La reconnaissance des multiples enjeux qui sont liés aux cours d'eau (Inondation, Nature, Patrimoine, Économie, ...) ont modifié la perception du réseau hydrographique. En réponse, la Direction des Cours d'eau Non Navigables, en collaboration avec les autres gestionnaires du cours d'eau (Services Techniques provinciaux et communaux, Voies hydrauliques, ...) met en place des **Programmes d'Action sur les Rivière par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS)**. Ce projet se veut intégrer les exigences diverses de la DCE, de NATURA 2000, de la Directive Inondation, ... dans la **gestion courante des cours d'eau** en planifiant les interventions à réaliser à court et à moyen terme. Pour concrétiser pareils objectifs, il est nécessaire de dresser un **état des lieux** des cours d'eau de Wallonie. Le concept de **sectorisation** des cours d'eau propose un découpage du réseau hydrographique en **unités de gestion homogènes**, peu changeantes dans le temps et qui pourront constituer, pour le long terme, la référence spatiale des actions des gestionnaires des cours d'eau.

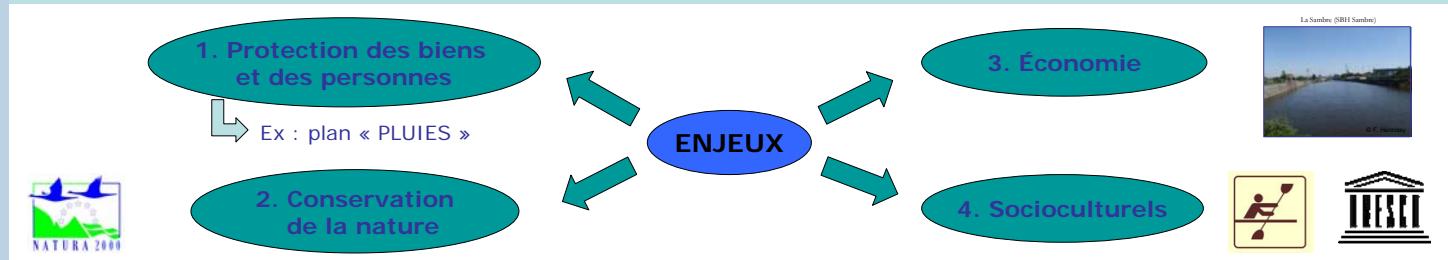
Étape 1 : Découpage des cours d'eau en secteurs physiquement homogènes

Le réseau hydrographique est découpé en secteurs selon les masses d'eau, les territoires écologiques, la largeur du lit majeur (aléa d'inondation) et l'**occupation des sols** dans le lit majeur. Cette dernière est à la base d'une typologie spécifique pour les différents secteurs. Elle est toutefois remise à jour après l'analyse terrain qui permet également de vérifier la validité *in situ* de la sectorisation.



Étape 2 : État des lieux, identification et hiérarchisation des enjeux

Les données cartographiques disponibles et utiles à la gestion des cours d'eau sont récoltées et permettent aux gestionnaires d'identifier et de hiérarchiser les enjeux pour chaque secteur. 4 familles d'enjeux sont identifiées :



Étape 3 : Définition d'objectifs de gestion et d'un programme d'intervention

Planification par secteur des travaux à effectuer dans le respect des enjeux prioritaires et des objectifs fixés.

Quelques exemples d'objectifs de gestion ...

- | | |
|---------------------------------------|--|
| Preservation de l'environnement | ↔ Aucune intervention |
| Lutte contre les inondations | ↔ Recréation d'une zone inondable en amont |
| Favorisation de l'écoulement | ↔ Dragage ou curage du fond |
| Contrôle des espèces invasives | ↔ Élimination des spots repérés par l'inventaire |
| Intégration des activités récréatives | ↔ Aménagement de sites de repos pour les kayaks |
| Assainissement du cordon rivulaire | ↔ Techniques de gestion spécifiques |
| ... | ... |

... et de travaux liés

Journée d'étude sur l'Occupation du Sol en Wallonie, 20 octobre 2010



Projet de recherche financé par le Service Public de Wallonie

DGARNE – Département de la Ruralité et des cours d'eau - Direction des Cours d'Eau non navigables

